



الاتحادية الجزائرية للفروسية Fédération Equestre Algérienne



BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS

النشرة الإعلامية الرسمية

N°02 du 03 mai 2021

SOMMAIRE :

- 1- La Lettre de la Présidente ;
- 2- Note aux ligues , clubs et officiels de la FEA ;
- 3- Passation de consignes avec le Secrétaire Général sortant.
- 4- Reprise des compétitions officielles ;
 - a- Concours de saut d'obstacles (CSO1*/ 2** / Région centre), organisé par le centre équestre de Ouled Fayet , les 20,21 & 22 mai 2021 ;
 - b- Concours nationaux de saut d'obstacles (CSO1*/ 2**) , organisés par le centre équestre Tadj de Ain Defla , les 27,28 & 29 mai 2021 & 03,04 & 05 juin 2021 ;



1- La lettre de la Présidente

Chers amis du Monde équestre Algérien ,

Nous débuterons avec beaucoup de retard l'année sportive, mais ce n'est pas grave car ce que nous n'avons pas pu faire nous reste et nous rattraperons le temps perdu en nous attelant à travailler dur et à doubler d'efforts afin de sortir de cette léthargie causée par la Covid 19

De fait, la crise du coronavirus nous montre une fois de plus, qu'il est devenu encore plus important de construire une fédération sur nos principes de respect mutuel de neutralité, de dialogue et de partage.

Mais le respect d'autrui ne suffit pas. Nous devons nous entraider. Le principal enseignement est le suivant : nous avons besoin de plus de solidarité au sein des ligues et des clubs et entre les ligues et clubs .

Le monde fragile de l'après-coronavirus a besoin du sport pour surmonter la crise.

Je mettrai mes compétences au service de vos performances et j'aimerais atteindre avec vous des objectifs ambitieux.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'un pouvoir unificateur de la fédération équestre. Et ce pouvoir n'aura pour centre d'intérêt que le cheval et son cavalier.

Le cheval dans toute sa dimension, nous suivrons sa formation, son exploitation, sa carrière sportive, ses performances et tous les métiers qui tournent autour afin de créer un pôle d'excellence.

Et le cavalier depuis sa mise en selle jusqu'à sa retraite c'est-à-dire sa formation, sa carrière sportive et si il le désire son orientation professionnelle vers les métiers du cheval.

Je suis plus déterminée que jamais à bâtir des ponts, à rassembler le monde équestre dans la paix et la solidarité, et à célébrer l'unité de ce sport dans toute sa diversité.

Je souhaite être une présidente pour vous tous. Ma porte, mes oreilles et mon cœur restent ouverts pour chacun d'entre vous. J'espère que je pourrais encore compter sur votre dévouement, votre soutien et votre amitié.

Fahima SEBIANE

2 - Note aux ligues , clubs et officiels de la FEA

Dans le cadre de la régularisation de la situation administrative vis-à-vis de la FEA , vous voudrez bien vous rapprocher dans les plus brefs délais, des services de la plateforme, pour vous mettre à jour des cotisations ci- après :

- ✦ Cotisation d'affiliation des ligues & clubs équestres ;
- ✦ Cotisation de licence cavalier & Fares ;
- ✦ Cotisation de licence d'officiel de la FEA ;
- ✦ Enregistrement des chevaux .

3 – Passation de consignes avec le Secrétaire Général Sortant

Le dimanche 02 mai 2021 à 12 h 00 , a eu lieu au siège de la Fédération Equestre Algérienne , Caroubier , la passation de consignes , entre le Secrétaire Général en fin de fonction et le trésorier général en poste , chargé d'assurer l'intérim du secrétariat général de la FEA , jusqu'à nouvel ordre .

La passation a porté essentiellement sur quelques dossiers en cours de traitement et sur d'autres archivés .

4 – Reprise des compétitions officielles

a- Concours de saut d'obstacles (CSO1*/ 2 / Région centre), organisé par le centre équestre de Ouled Fayet , les 20,21 & 22 mai 2021 ;**


Un concours de saut d'obstacles (CSO1*/ 2** / Région centre), aura lieu au centre équestre de Ouled Fayet , les 20 , 21 & 22 mai 2021 , le programme sera défusé dans le prochain bulletin officiel d'informations .

b - Concours nationaux de saut d'obstacles (CSO1*/ 2) , organisés par le centre équestre Tadj de Ain Defla , les 27,28 & 29 mai 2021 & 03,04 & 05 juin 2021 .**

Le Président du Comité d'organisation :
M. Tadj Eddine KOUACHE (Président du centre équestre Tadj de Ain Defla) .
Le Directeur de Concours :
M. Aymen Abdenour ZOUBIR



Mercredi 26/05/21					14 h 00 : Visite Vétérinaire	
Jeudi 27/05/21	08 h 00 / Epreuves à la suite					
1^{er} Jour	CSO 1*		CSO 2*	CSO 1*	CSO 2* Q	
Hauteur	1m 00		1m15	1m10	1m 125	
Epreuve	01 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	02 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	03 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	04 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	05 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	30 000 DA	60 000 DA	
Vendredi 28/05/21	08h00			13h 30		
2^{ème} Jour	CSO 1*		CSO 2*	Juniors Ranking(GP)	CSO 1*	CSO 2* Q
Hauteur	1m 00		1m20	1m 15	1m 15	1m 25
Epreuve	06 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	07: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	08: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	09 : Barème A Au chrono (Art.238.2.2) Jump Off	10 : Difficultés Progressives avec Joker au chrono (Art 269.5)	11 : Difficultés Progressives avec Joker au chrono (Art 269.5)
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	Cadeaux	30 000 DA	60 000 DA
Samedi 29/05/21	08h00 / Epreuves à la suite					
3^{ème} Jour	CSO 1*		CSO 2*	Cadets Ranking (GP)	CSO1*	CSO 2*
Hauteur	1m 00		1m 20	1m 05	Grand Prix 1m20	Grand Prix 1m30
Epreuve	12 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	13: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	15: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	16 : Barème A Au chrono (Art.238.2.2) Jump Off	17 : (Art 261.5.1) Barème A / Chrono Art.238.2.2 Jump off	18 : (Art 261.5.1) Barème A / Chrono Art.238.2.2 Jump off
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	Cadeaux	100 000 DA	150 000 DA

Mercredi 02/06/21					14 h 00 : Visite Vétérinaire	
Jeudi 03/06/21	08 h 00 / Epreuves à la suite					
1 ^{er} Jour	CSO 1*		CSO 2*	CSO 1*	CSO 2* Q	
Hauteur	1m 00		1m15	1m10	1m 125	
Epreuve	01 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	02 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	03 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	04 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	05 : Barème A sans chrono (Art.238.1.2) Jump Off	
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	30 000 DA	60 000 DA	
Vendredi 04/06/21	08h00			13h 30		
2 ^{ème} Jour	CSO 1*		CSO 2*	Juniors Ranking(GP)	CSO 1*	CSO 2* Q
Hauteur	1m 00		1m20	1m 15	1m 15	1m 25
Epreuve	06 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	07: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	08: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	09 : Barème A Au chrono (Art.238.2.2) Jump Off	10 : Difficultés Progressives avec Joker au chrono (Art 269.5)	11 : Difficultés Progressives avec Joker au chrono (Art 269.5)
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	Cadeaux	30 000 DA	60 000 DA
Samedi 05/06/21	08h00 / Epreuves à la suite					
3 ^{ème} Jour	CSO 1*		CSO 2*	Cadets Ranking (GP)	CSO1*	CSO 2*
Hauteur	1m 00		1m 20	1m 05	Grand Prix 1m20	Grand Prix 1m30
Epreuve	12 : Barème A Sans chrono (Art 238.1.1)	13: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	15: Barème A Au chrono (Art 238.2.1)	16 : Barème A Au chrono (Art.238.2.2) Jump Off	17 : (Art 261.5.1) Barème A / Chrono Art.238.2.2 Jump off	18 : (Art 261.5.1) Barème A / Chrono Art.238.2.2 Jump off
Dotation	Coupe & flots	20 000 DA	40 000 DA	Cadeaux	100 000 DA	150 000 DA

Jury de Terrain

Qualité	Nom & Prénoms (CSO 1 - Ain Defla)	Nom & Prénoms (CSO 2 – Ain Defla)
Président de jury	M. Djamel HAMDOUNE	M. Youcef KERDJADJ
Juges	M. Abdelkader ZAITER Dr. Tewfik BENGUERGOURA M. Wail NEHAB	M. Malik HANACHI M. Djamel MEZIANE M. Wail NEHAB
Chronométrateur	M. Adlane MEZAHM	M. Adlane MEZAHM
Chef de piste	M. Abdelmadjid NETTOUR	M. Abdelmadjid NETTOUR
Chef de piste assistants	M. Lahbib BENDJELIDA	M ^{me} Mansouria BRIXI
Délégué vétérinaire	Dr. Louiza MOKRANI	Dr. HADJ ARAB Ghada
Déléguée vétérinaire assistante	Dr. HADJ ARAB Ghada	Dr. Louiza MOKRANI
Chef Steward	M. Hamoud IAICH ACHOUR	M. Hamoud IAICH ACHOUR
Stewards	M. Fouzi MEDJDOUF M. Yousri BOUZAHER M ^{lle} . Manel BOUMEHDIOU M. Mohamed BOUTREA	M. Fouzi MEDJDOUF M. Yousri BOUZAHER M ^{lle} . Manel BOUMEHDIOU M. Mohammed BOUTREA M. Azzedine DEHOUMI
Chargée de la Plate-Forme FEA / Clubs	M ^{lle} Nassima BOUDEKHANI	M ^{lle} Nassima BOUDEKHANI
Secrétaire de concours	M. BENCHENKENE TADJ EDDINE	M. BENCHENKENE TADJ EDDINE
Vétérinaire traitant	Le comité d'organisation	Le comité d'organisation
Medecin du concours	La protection Civile	La Protection Civile
Maréchal Ferrant	M. Larbi MEDDAH	M. Larbi MEDDAH

LES OFFICIELS STAGIAIRES SONT PRIÉS DE SE MANIFESTER AUPRES DU COMITÉ D'ORGANISATION, ILS SONT RESPONSABLES DE LEUR TRANSPORT, HEBERGEMENT ET RESTAURATION.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Inspections vétérinaires :

- ✳ Mercredi 26 mai 2021 à 14 h 00 (**1^{er} CSO / Tadj - Aid Defla**).
- ✳ Mercredi 02 juin 2021 à 14 h 00 (**2^{ème} CSO / Tadj - Aid Defla**).
- ✳ Les chevaux devront être présentés en filet ou en bridon et accompagnés de leurs livrets signalétiques dûment remplis et à jour des vaccinations exigées par la réglementation en vigueur.

Engagements & Participations :

- ✳ Les engagements et le transport sont ouverts sur la plateforme : data.fea-dz.org, jusqu'au samedi 22 mai 2021 à minuit (**1^{er} CSO Ain Defla**) & au samedi 29 mai 2020 à minuit (**2^{ème} CSO – Ain Defla**).
 - ✳ Contact : M^{lle} Nadira Chenait chenait_nadira@yahoo.fr ou 0560 024 344.
 - ✳ Renseignement plateforme : Mlle Nacima Boudekhani 0561 722 483 ou plateforme.fea@gmail.com
 - ✳ Tout engagement parvenu au-delà des dates sus-indiquées ne sera pas pris en considération.
 - ✳ L'alimentation ainsi que les litières des chevaux seront à la charge des clubs participants. Un fournisseur sera sur place pour la vente.
 - ✳ Sont qualifiés les 40 meilleurs couples classés sur les 02 épreuves qualificatives du label.
 - ✳ Limite à trois chevaux par cavalier dans l'épreuve qualificative.
 - ✳ Limite à 2 chevaux par cavalier au grand prix.
 - ✳ Les chevaux engagés dans un concours, ne peuvent participer que dans un seul label.
 - ✳ Un cheval ne peut concourir qu'une seule fois par jour ;
 - ✳ Aucun groom ne sera hébergé au niveau du centre équestre , sans la présentation d'un ordre de mission établi par son club employeur ou un engagement signé par le propriétaire de chevaux , déclarant que le groom est employé chez lui.
 - ✳ Application stricte du protocole sanitaire recommandé par le Conseil Médical & Scientifique du CNMS et celui de la FEI annexé au bulletin n°001 du 30 avril 2021.
-
- ✳ **Engagement CSO 1* : 8.000 DA/Cheval.**
 - ✳ **Engagement CSO 2** : 10.000 DA/Cheval.**
 - ✳ **Engagements épreuves Juniors : 1.500 DA /Cheval.**
 - ✳ **Engagements épreuves Cadets : Gratuit**